



**DEMANDE D'ABONNEMENT
SCOLAIRE RÉGLEMENTÉ
(ASR - TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)**

Je m'inscris jusqu'au **19 juillet 2024** et je bénéficie du meilleur tarif.
Une majoration de la participation familiale de 30 € sera appliquée après cette date.

Documents à retourner à l'adresse ci-dessus ou
par mail à : transports15@auvergnerrhonealpes.fr

Antenne des Transports du Cantal
28 avenue Gambetta
15015 AURILLAC cedex

Photo d'identité
(type passeport)
obligatoire

1. Identité de l'élève et du responsable

Nom de l'élève : **Prénom :**
Date de naissance : [][] [][] [][][][] Sexe : M F
L'élève est-il en garde alternée OUI NON Si oui, fournir une attestation sur l'honneur
Autre situation OUI (association, famille d'accueil, maisons d'enfant, foyer)

REPRÉSENTANT LÉGAL :

Nom : **Prénom :**
1^{er} parent si garde alternée
Date de naissance : [][] [][] [][][][]
Adresse :
.....
Téléphone : [][][][] [][][][][] [][][][][]
Portable : [][][][][] [][][][][] [][][][][]
Courriel : [][][][] @ [][][][]

CAS DE GARDE ALTERNÉE - 2^E PARENT :

si besoin d'un second transport
Nom : **Prénom :**
Date de naissance : [][] [][] [][][][]
Adresse :
.....
Téléphone : [][][][] [][][][][] [][][][][]
Portable : [][][][][] [][][][][] [][][][][]
Courriel : [][][][] @ [][][][]

J'accepte de recevoir les alertes par SMS et par Courriel en cas de perturbations du service OUI NON

INFORMATIONS DE FACTURATION (si différentes des renseignements ci-dessus) :

Nom : **Prénom :**
Adresse :
Téléphone : [][][][] [][][][][] [][][][][] Courriel : [][][][] @ [][][][]
 Si le coût du transport scolaire de votre enfant est pris en charge par le Département du Cantal,
merci de cocher la case

2. Scolarité de l'élève

Nom de l'établissement : **Commune :**
Type d'établissement : École Collège Lycée général Lycée technologique
 Lycée professionnel/agricole
Classe : **Qualité** ½ pensionnaire Externe
L'élève a-t-il obtenu une dérogation de l'Inspection Académique ? OUI NON
Si oui, fournir une copie de la décision
Les internes et apprentis salariés ne sont pas éligibles à l'ASR

3. Transport(s)

Gares de retrait de l'ASR : Mours Aurillac Vic-sur-Cère Arvant Issoire
Gare de montée : **Gare de descente :**
L'élève a-t-il une carte Oûra : OUI NON Si oui, numéro de carte :
Si correspondance par autocar domicile / gare, indiquez :
Arrêt de montée Commune :

4. Option Scolaire Plus

Pour 20 euros par an, vous pouvez souscrire l'option Scolaire Plus qui permettra à votre enfant d'emprunter le réseau cars Région en Auvergne-Rhône-Alpes. La liste des lignes éligibles est disponible sur www.laregionvoustransporte.fr

Attention cette offre s'adresse aux ayants droits.

OUI, je souhaite bénéficier de cette option* **NON**, je ne souhaite pas bénéficier de cette option*

* ces choix ne sont plus modifiables par la suite

JE JOINS L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AU TRAITEMENT DE MA DEMANDE

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements inscrits sur la présente demande. **J'accepte le règlement des transports 2024/2025.**

Signature du représentant légal :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la Région, responsable de traitement, pour l'inscription et la gestion des dispositifs de transport scolaire, ainsi que pour les actions d'information et de prévention et l'envoi d'alertes relatives à l'état du service. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. En fonction des besoins, tout ou partie des données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents habilités de la Région ou les autorités organisatrices impliquées, l'établissement scolaire fréquenté et les partenaires et prestataires autorisés. Les données sont conservées pendant la durée durant laquelle la scolarité ouvre droit à l'accès aux transports scolaires. À l'issue de cette période, la Région s'engage à procéder à l'effacement ou, à défaut, à l'anonymisation des données à des fins statistiques. Les données pourront être conservées en archive, conformément à la réglementation et aux prescriptions des Archives de France. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de ces données. Pour exercer ces droits vous pouvez contacter : directiondesmobilités@auvergnerhonealpes.fr. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : dpo@auvergnerhonealpes.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

5. Procédure d'inscription

Établir un bulletin d'inscription par enfant.

L'inscription est à renouveler chaque année.

Joindre impérativement une photo d'identité.

À retourner jusqu'au 19 juillet 2024 pour bénéficier du tarif préférentiel.

• **Si l'élève est éligible, vous recevrez une demande par mail d'invitation au paiement de l'ASR.**

Dès réception du règlement :

- dans le cas où l'élève dispose déjà d'une carte Oûra : vous recevrez un message de la SNCF vous invitant à vous rendre au guichet de votre gare de retrait afin de charger l'ASR sur la carte.
- dans le cas où l'élève ne dispose pas de carte Oûra : elle vous sera adressée à votre domicile. Vous recevrez ensuite un message de la SNCF vous invitant à vous rendre au guichet de votre gare de retrait afin de charger l'ASR sur la carte.

• **Si l'élève n'est pas éligible, vous recevrez un mail d'information.**

Pour toute information, vous pouvez joindre l'Antenne régionale des transports au 04 8000 7000.

Cadre réservé à l'administration

Montant dû _____ €

Renseignements vus et vérifiés le

_____|_____|_____|_____|_____|

Cachet et date